

**Nombre de  
conseillers  
En exercice :  
27**

Présents :  
22  
Votants :  
24

Date de  
convocation :  
11/02/2025  
Date  
d'affichage :  
11/02/2025

Numéro :  
02/2025

## **SÉANCE DU 17 FÉVRIER 2025**

Le 17 février 2025, à 18h00 heures, le Conseil Municipal de LESCURE D'ALBIGEOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Élisabeth CLAVERIE, Maire.

**Présents** : Elisabeth CLAVERIE – Bernard DELBRUEL – Gérard TOUREL – Daniel DERRAC – Nelly FACCA – Huguette DELPY-SOUTADE – Michel ALBENGE – Thierry MONTBROUSSOUS – Bruno BARDES – Françoise CHINCHOLLE – Franck GARRIC – Philippe FOULCHE – Ghislain PELLIEUX – Eric ALBERT – Jérôme SABRIE – Sylvie CLERGUE – David POUTRAIN – Nathalie JALBY – Claudette ROUQUETTE-BAULES – Maxime FONTANILLE – Bénédicte CATHALAU – Kadour SAMET.

**Absents excusés représentés** : Marie LACAN (B. DELBRUEL) – Marie-Pierre CAMBON (F. CHINCHOLLE)

**Absents non excusés non représentés** :

**Secrétaire de séance** : Michel ALBENGE

### **MODIFICATION DU TARIF DU PORTAGE DES REPAS POUR LES PERSONNES AGEES A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> MARS 2025**

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S de la ville d'ALBI qui gère depuis plusieurs années le service de portage de repas à domicile à l'attention des personnes âgées ou en perte d'autonomie, a décidé le 19 décembre 2024, d'augmenter le tarif de livraison des repas pour les personnes ne résidant pas sur la commune d'Albi de 0.21 € portant ainsi le montant à 5.03 € à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au lieu de 4,82 €.

La cuisine centrale de la ville d'Albi confectionne les repas destinés aux bénéficiaires du portage des repas. Afin de maintenir la qualité des repas et au regard de l'augmentation du coût de la vie, la commune d'Albi a décidé de faire évoluer son tarif de 0.16 € portant ainsi le montant à 6,88 € à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au lieu de 6,72 €.

Par conséquent, il est proposé de faire évoluer le tarif en cours appliqué par la commune de 11,54 €, à 11,91 € à compter du 1<sup>er</sup> mars 2025.

**Il est donc proposé au conseil municipal :**

- D'approuver le nouveau tarif du portage des repas ;
- De modifier la délibération n°55/2024 du conseil municipal du 09 décembre 2024 fixant les tarifs 2025 qui sera actualisée par la présente délibération à compter du 1er mars 2025.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

- **DÉCIDE** de fixer le tarif du portage des repas pour les personnes âgées à 11,91 € à compter du 1<sup>er</sup> mars 2025.
- **DECIDE** de modifier la délibération n°55/2024 du conseil municipal du 09 décembre 2024 fixant les tarifs 2025 comme suit :

<b>Portage des repas pour les personnes âgées</b>
Tarif unitaire par repas livré : 11,91 €



Photocopies/Fax	
Nature	
Photocopies A4 noir *	0,10 €
Photocopies A4 couleur *	0,20 €
Photocopies A3 noir *	0,40 €
Photocopies A3 couleur *	0,60 €
Envoi de fax (par 3 feuilles) *	1,00 €
<b>* gratuité pour les associations qui auront un code</b>	

Éditions	
Nature	Tarif
Livre Donatien Rousseau	22,00 €
Livre Abbé Graulhe	37,00 €

Cimetière	
Nature	Tarifs
<b>Concessions</b>	
Prix du m <sup>2</sup> perpétuelle	250,00 €
Concession perpétuelle 5 m <sup>2</sup>	1 250,00 €
Concession perpétuelle 3 m <sup>2</sup>	750,00 €
Concession temporaire (50 ans) 5 m <sup>2</sup>	625,00 €
Concession temporaire (50 ans) 3 m <sup>2</sup>	375,00 €
<b>Columbarium</b>	
Concession temporaire (10 ans)	200,00 €
Concession temporaire (15 ans)	300,00 €
Concession temporaire (30 ans)	400,00 €
Concession temporaire (50 ans)	500,00 €
Concession perpétuelle	1 000,00 €
<b>Cavernes</b>	
Concession temporaire (10 ans)	200,00 €
Concession temporaire (15 ans)	300,00 €
Concession temporaire (30 ans)	400,00 €
Concession temporaire (50 ans)	500,00 €
Concession perpétuelle	1 000,00 €
<b>Dépositaire</b>	
Du 1 <sup>er</sup> au 3 <sup>ème</sup> mois :	gratuit
À compter du 4 <sup>ème</sup> mois	18,00 € /mois

Location de matériel	
Nature	Tarif
1 table et 2 bancs ou 1 table et 8 chaises * (l'ensemble, dans la limite de 48 chaises) :	3,00 €
<b>*gratuité pour les particuliers pour l'organisation des repas de quartiers.</b>	

Droits de place	
Nature	Tarif
<b>Fêtes foraines :</b>	
Auto-scooters :	145,00 €

Envoyé en préfecture le 19/02/2025

Reçu en préfecture le 19/02/2025

Publié le 19/02/2025

ID : 081-218101442-20250217-DELIB\_02\_2025-DE



Mini scooters :	
Manèges enfantins et salle de jeux :	
Boutique (vente sandwichs) :	80,00 €
Stands (tirs, pêche aux canards) :	60,00 €
Stands (confiserie, jackpot,) :	60,00 €
Cascade (chasse enfants) :	45,00 €
Distributeurs gadgets, barbe à papa, vente de ballons :	20,00 €
Autres stands :	40,00 €
Cirque (forfait 3 jours)	90,00 €

<b>Foire au jardinage/Marché de nuit : tarif au mètre linéaire</b>	
Nature	Tarif
Horticulteurs maraîchers :	5.00 €
Autres exposants :	5,00 €
Associations lescuriennes	Gratuit jusqu'à 3 mètres au-delà 5,00 €
<b>Vide grenier</b>	
	<b>Tarif forfaitaire 350,00 €</b>

<b>Vente au déballage (demi-journée) :</b>	
Nature	Tarif
Outillage, vêtements ou autres :	90,00 €
<b>Camion ventes produits alimentaires :</b> Forfait annuel	190,00 €
<b>Taxi : forfait annuel</b>	150,00 €

<b>Marché municipal du mercredi matin</b>	
Nature	Tarif
Tout type d'emplacement permanent avec fourniture d'électricité : par emplacement	30 € / an
Emplacement journalier non abonné	5 €

<b>Marchés spéciaux été ou Noël</b>	
Nature	Tarif
Tout type d'emplacement avec fourniture d'électricité : par mètre linéaire	5 €

<b>Publicité dans le bulletin municipal</b>		
Nature	Tarifs	
	Unité	Pour 3 bulletins
Demi-page format A4 :	500,00 €	1 400 ,00 €
Quart de page format A4 :	260,00 €	700,00 €
Format A7	100,00 €	230,00 €
84 mm x 66 mm	60,00 €	150,00 €

<b>Tarifs salle Moise David :</b>	
<b>Nature et qualité des locations</b>	
<b>Associations lescuriennes *</b>	
1 journée :	80,00 €
1 journée avec repas (vaisselle comprise) :	150,00 €
1 week-end de 2 jours (vaisselle comprise) :	300,00 €
1 week-end de 3 jours (vaisselle comprise) :	400,00 €
Réunion de 1 à 2 heures pour les associations Lescuriennes	Gratuit
<b>Associations hors communes</b>	
Réunion, 1 soirée (20h00 à minuit) :	150,00 €
1 journée :	350,00 €
1 week-end de 2 jours (vaisselle comprise) :	650,00 €
1 week-end de 3 jours (vaisselle comprise) :	750,00 €
<b>Particuliers lescuriens</b>	
Réunion, 1 soirée (20h00 à minuit) :	50,00 €
1 journée (vaisselle comprise) :	200,00 €
1 week-end de 2 jours (vaisselle comprise) :	350,00 €
1 week-end de 3 jours (vaisselle comprise) :	450,00 €
<b>Particuliers hors commune</b>	
Réunion, 1 soirée (20h00 à minuit) :	150,00 €
1 journée (vaisselle comprise) :	350,00 €
1 week-end de 2 jours (vaisselle comprise) :	650,00 €
1 week-end de 3 jours (vaisselle comprise) :	750,00 €
<b>Professionnels / Concours administratifs</b>	
1 journée de vente au déballage ou d'expo-vente : pour les professionnels :	400,00 €
Concours administratifs, examens :	400,00 €
Une location une fois par an pour le personnel en activité et les élus	30,00 €
Réunions politiques en période électorale	30,00 €

*\*Les associations lescuriennes pourront bénéficier, une fois par an de la gratuité du prêt de la salle.*

<b>Tarifs salle André Combes :</b>	
<b>Nature et qualité des locations</b>	<b>Tarifs</b>
Association lescurienne	gratuit
Autres utilisateurs : la ½ journée	50,00 €
<b>Tarifs salle des Sports et de l'Amitié :</b>	
<b>Nature et qualité des locations</b>	<b>Tarifs</b>
Particuliers lescuriens <i>(en dehors des rencontres sportives)</i>	150,00 €
Particuliers non lescuriens <i>(en dehors des rencontres sportives)</i>	250,00 €

Envoyé en préfecture le 19/02/2025

Reçu en préfecture le 19/02/2025

Publié le 19/02/2025

ID : 081-218101442-20250217-DELIB\_02\_2025-DE



Tarif église Saint Michel :	
Association culturelle, chorale Lescurienne : journée (comprenant la soirée)	Gratuit
Association culturelle, chorale, hors Lescure : journée (comprenant la soirée)	4,00 €/ heure
Médiathèque : journée (comprenant la soirée)	Gratuit
Manifestations culturelles organisées par la commune	Forfait 20 € par exposant
	Gratuit si l'exposant se charge de la mise en œuvre et de l'organisation

Tarifs spectacles ou manifestations culturelles	
Tarif plein	12,00 €
Tarif réduit <i>(enfant de moins de 12 ans, étudiant, demandeur d'emploi, personnes de plus de 65 ans sur présentation de justificatif)</i>	9,00 €
Manifestations pour enfants Tarif par personne (enfant et adulte)	5,00 €

Tarifs restauration scolaire – enfants résidents dans la commune		
Tranche de quotient familial	Prix du repas enfant (inscrit)	Prix du repas enfant (non inscrit)
1 <sup>ère</sup> tranche : QF de 0 à 500 €	2.12€	4.24€
2 <sup>ème</sup> tranche : QF de 501 € à 699 €	2.17€	4.34€
3 <sup>ème</sup> tranche : QF de 700 € à 899 €	3.41€	6.82€
4 <sup>ème</sup> tranche : QF de 900 € à 1099 €	4.28€	8.56€
5 <sup>ème</sup> tranche : supérieur à 1100 €	4.46€	8.92€

Tarifs restauration scolaire hors enfant	
Qualité	Tarifs
Adultes (enseignants, parents d'élèves ou élus)	6.22 €
Employés communaux en activité	4,00 €
Encadrant repas	4.97 €

Tarifs restauration scolaire – enfants résidents hors commune		
Tranche de quotient familial	Prix du repas enfant (inscrit)	Prix du repas enfant (non inscrit)
1 <sup>ère</sup> tranche : QF de 0 à 500 €	3.18€	6.36€
2 <sup>ème</sup> tranche : QF de 501 € à 699 €	3.26€	6.52€
3 <sup>ème</sup> tranche : QF de 700 € à 899 €	5.12€	10.24€
4 <sup>ème</sup> tranche : QF de 900 € à 1099 €	6.42€	12.84€
5 <sup>ème</sup> tranche : supérieur à 1100 €	6.70€	13.40€

**DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits  
Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,  
Elisabeth CLAVERIE



Le secrétaire de séance,  
Michel ALBENGE

Envoyé en préfecture le 19/02/2025

Reçu en préfecture le 19/02/2025

Publié le 19/02/2025



ID : 081-218101442-20250217-DELIB\_02\_2025-DE